CANDIDATS.

COURS DE DISTRICT.

Le J. LIVINGSTON, juge sortant de charge, a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général, qu'il vient de présenter sa candidature pour la place de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

JOHN C. LABRE.

Le Veuillez annoncer que J. N. LEA se met sur la place de juge de la Deuxième Cour de District de la N.-Orléans ou de la cour qui pourra y être établie.

Le MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être établie.

Quatrième Cour de district.

Le RICHARD HARPER BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui le remplacera en vertu de la nouvelle Constitution.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DEVILLENEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de district.

Le Veuillez annoncer JOHN GREGGE comme candidat à la place de la Quatrième Cour de district de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être établie en vertu de la nouvelle Constitution.

Clerk.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que M. ALEXANDER MILLAUDON est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de district de la Nouvelle-Orléans.

Un grand nombre d'amis.

Troisième Cour de District.

Le C. M. EMERSON est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que F. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie en vertu de la nouvelle Constitution.

Le Veuillez annoncer que JAMES F. BRADY est candidat pour la place de Greffier de la Troisième Cour de District.

GREFFIERS :

Le AHMED MONSHAU est candidat pour la place de Greffier de la Cour de District.

Le JOHN C. RICHARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District.

Le P. H. BERTIN, depuis quatorze ans dévoué au service de cette Cour des Procès et de la Cour de District, est candidat pour la place de Greffier de la Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie.

Le THOMAS C. POOLE, Greffier de la Cour de District, est candidat à la même place.

Le W. HEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Le W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

Le Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles L. Lebeuf comme candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de district. Il a de la fermeté, il connaît les affaires, il pourra y être nommé.

Le James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de district.

Le THOMAS GILMORE, Greffier de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, est candidat à sa réélection pour la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Juge de la 3me cour de District.

Le RICHARD HARPER BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui le remplacera en vertu de la nouvelle Constitution.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DEVILLENEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de district.

Le Veuillez annoncer JOHN GREGGE comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de district de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être établie en vertu de la nouvelle Constitution.

Clerk.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que M. ALEXANDER MILLAUDON est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de district de la Nouvelle-Orléans.

Un grand nombre d'amis.

Troisième Cour de District.

Le C. M. EMERSON est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie en vertu de la nouvelle Constitution.

Le Nous sommes autorisés à annoncer que F. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie en vertu de la nouvelle Constitution.

Le Veuillez annoncer que JAMES F. BRADY est candidat pour la place de Greffier de la Troisième Cour de District.

GREFFIERS :

Le AHMED MONSHAU est candidat pour la place de Greffier de la Cour de District.

Le JOHN C. RICHARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District.

Le P. H. BERTIN, depuis quatorze ans dévoué au service de cette Cour des Procès et de la Cour de District, est candidat pour la place de Greffier de la Cour de District ou de toute autre cour qui pourra y être établie.

Le THOMAS C. POOLE, Greffier de la Cour de District, est candidat à la même place.

Le W. HEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Le W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

Le Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles L. Lebeuf comme candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de district. Il a de la fermeté, il connaît les affaires, il pourra y être nommé.

Le James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de district.

Le THOMAS GILMORE, Greffier de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, est candidat à sa réélection pour la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Pour avocat de district :

EDWARD J. CARRELL.

Evening, jusqu'à 23 mai.

OFFICIEL.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le PUBLIC Notice is hereby given that the Board of Assessors will meet on Monday, the 19th inst., at the different Wards, to receive the assessment rolls of 1853.

Le FARMER PRECINCT—Chez M. Kramore, cabaret du coin des rues Bourbon et Conti.

Le Maison Morin, 3 Dauphine.

Le Pour Bienvenue—Le café de M. Bonfanti.

Le Pour Marigny—Le café de M. Bozant.

Le Pour Lafayette—Le café de la maison d'Orléans, angle Tchoupitoulas.

Le Pour Jefferson—Le café de la maison de Pompe.

Le Pour Carrollton—La maison de Pompe.

Le Pour Orléans—Le café de la maison de Pompe.

Le Pour Bayou St. John—La maison de Pompe.

Le Pour Plaquemines—A la maison de Louisiana.

Le Pour St. Bernard—Aux deux Carondelets et Pendi-Pendi.

Le Pour Gretna—Chez M. Morel.

Le Pour Precinct—Chez Emile Chauvin, cabaret.

Le Pour Precinct—Chez Frank Altmen, cabaret, près des rues Miramon et Orléans. Inspecteurs : Mr. Mc Cormick, C. Lalande.

Le Pour Precinct—A la maison de pompe de l'Hôpital. Inspecteurs : Ch. Deslandes, J. Mc Cormick.

Le Pour Precinct—Au café Clouaire du coin de la rue St-Claude. Inspecteurs : Wm. H. F. Gravier.

Le Pour Precinct—A la maison d'École Pauline. Inspecteurs : Francis Hommon, Inspecteur : Emile Lacroix.

Le Pour Precinct—A la maison d'École de la rue Bourbon. Inspecteurs : A. Viavant, T. Berthoud.

Le Pour Precinct—Au café d'E. Rathlis. Inspecteurs : A. Lacroix, Jr., Inspecteur : Mr. Wm. Johnson.

Le Pour Precinct—A la maison de Pompe. Inspecteurs : M. Woolsinger, M. W. Bowman.

Le Pour Precinct—A la maison de Pompe. Inspecteurs : Mr. Mexique, Inspecteurs : F. Bowman, J. A. Welsh.

Le Pour Precinct—Chez M. M. Garve, cabaret, coin de la rue Montegut et Royale. Inspecteurs : Bonhart, Jr., Inspecteur : Mr. Bonhart.

Le Pour Precinct—A la maison de M. Louis L. Inspecteurs : J. Chatbonnet, L. Dupré.

Le Pour Precinct—A la maison de pompe de l'hôpital militaire. Inspecteurs : Mr. Magwood et Mc Mary.

Le Pour Precinct—A la maison de pompe de l'hôpital militaire Ouest. Inspecteurs : Mr. Wetherell, Wallis.

Le Pour Precinct—A la maison de pompe de l'hôpital militaire Ouest. Inspecteurs : A. D. Crossman, Maire.

Le Les Inspecteurs ci-dessus nommés sont priés de se rendre aux bureaux de la Municipalité, le 4e jour après la publication de la présente, pour y prêter le serment prescrit par la loi.

Le Ceux qui refuseront ou négligeront de remplir ces devoirs seront condamnés conformément à la loi.

TOUT MARCHAND

Le EN VILLE ou à la campagne, pour le livre ou de papier de toute la qualité, pour la plume ou pour le crayon, pour la plume d'acier ou d'or, pour l'encre noire ou rouge, c'est toujours avec la plus grande confiance que l'on peut s'adresser à l'établissement de la Nouvelle-Orléans, qui, depuis plus de trente ans, a su conquérir une réputation européenne pour la perfection de ses produits et la modicité de ses prix. On peut s'entendre avec la plus grande facilité pour les commandes de toutes les parties du monde, en s'adressant à M. Blanchet, successeur de Blanchet et Barbedienne, 10, rue Vivienne, à Paris, et à M. Blanchet, 3, rue Saint-Augustin, à Londres. Le succursale de la maison d'Orléans est établie à Rio de Janeiro. Le succursale de la maison d'Orléans est établie à Rio de Janeiro. Le succursale de la maison d'Orléans est établie à Rio de Janeiro